



ÉDITORIAL



Bonjour,

2023 sera vraisemblablement une année difficile. Difficile pour chacun et chacune d'entre nous, et surtout les plus fragiles.

Difficile aussi pour les collectivités et les communes.

Pourquoi les communes ? Parce que nos ressources diminuent et nos charges augmentent. Notamment l'énergie avec un doublement de la facture, les fournitures, mais aussi les salaires pour compenser l'augmentation du coût de la vie.

Malgré cela, nous devons garder notre foi en l'avenir. Anticipation et solidarité guident l'action du conseil municipal. Anticipation à travers la politique de sobriété mise en place depuis plusieurs années déjà (*lire en page suivante*) et tous les projets que nous mettons en œuvre. Solidarité envers les personnes fragiles grâce au suivi attentif du centre communal d'action sociale, du centre intercommunal d'action sociale de MACS et des actions plus ponctuelles, comme les récentes distributions de bois de tempête.

Malgré les turbulences, notre objectif affiché ne change pas. Nous souhaitons continuer à rendre notre village encore plus agréable à vivre, pour l'ensemble de ses habitants et habitantes, et pour tous les vacanciers qui nous font le plaisir de choisir Vieux-Boucau.

Pierre Froustey
Maire de Vieux-Boucau - Port d'Albret
et président de MACS

SOMMAIRE

- p2 ACTUALITÉ**
- Une année sous le signe de la sobriété
 - Baissez votre facture énergétique grâce à rénoMACS

- p3 LITTORAL**
- Une sécurité renforcée
 - Protection du trait de côte
 - Un parcours ludique autour du lac

- p4 AU QUOTIDIEN**
- Soutenez le conseil municipal des jeunes !
 - Hommage à Christophe Convert
 - Un triathlon international en octobre
 - L'abonnement à la médiathèque devient gratuit
 - Trois nouvelles œuvres sur le chemin de la Coustille
 - Travaux en cours
 - Participez au prix du polar jusqu'au 12 mai
 - Cabas de tri
 - Fibre optique

Restez à la pointe de l'information

Pour ne rien rater de l'actualité de Vieux-Boucau :

- **suivez nos publications**  quotidiennes sur notre page <https://www.facebook.com/Vieux.Boucau;>
- **renseignez-vous sur les activités** via la page du comité d'animation <https://www.facebook.com/comiteanimationvieuxboucau;>
- **abonnez-vous à notre newsletter mensuelle** pour tout savoir en avant-première [https://bit.ly/3rD2rez.](https://bit.ly/3rD2rez)

Une année sous le signe de la **sobriété**

Face à l'inflation et aux enjeux environnementaux, de nouveaux comportements doivent être adoptés, non seulement par les particuliers, mais aussi par les collectivités. Déjà engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'économie de ressources, la mairie va poursuivre et amplifier son action dans cette voie.



Consommation d'espace

Depuis 2020, dans le cadre du Plan local d'urbanisme inter-communal, la commune a choisi d'adopter une stratégie zéro artificialisation nette. Cela signifie que plus aucun espace forestier n'est consommé pour l'urbanisation.

Pour son développement, Vieux-Boucau privilégie l'optimisation des surfaces déjà construites. Pas question cependant de surdensifier la commune dont nous souhaitons préserver le visage. Cela passe par des négociations avec les promoteurs, comme pour le bâtiment du Coquillage. Le promoteur avait pour projet de raser



l'ancien restaurant pour y construire 22 appartements.

Après un an de négociation, la municipalité a réussi à obtenir la conservation du bâtiment d'origine, qui a été transformé en 9 appartements.



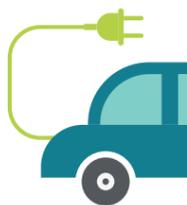
Économies d'énergie

Si les particuliers sont un peu protégés par le bouclier tarifaire mis en place par l'État, les collectivités, au même titre que les entreprises, prennent de plein fouet les augmentations de tarifs de l'énergie. Même si le Sydec est parvenu à négocier des accords avec les fournisseurs, Vieux-Boucau s'attend à une augmentation très importante de sa facture énergétique en 2023 : le prix de l'électricité devrait presque doubler.

Afin de limiter l'impact sur le budget communal, des mesures sont prises pour diminuer les consommations.

- **En basse saison**, à partir de minuit et jusqu'à 6 h du matin, **l'ensemble de l'éclairage public de la commune est coupé**, à l'exception de la départementale et d'un réverbère sur deux au tour du lac, pour des raisons de sécurité.
- Le nombre d'**illuminations de Noël** a été réduit et elles ont été **éteintes à minuit** également.
- **Le chauffage des bâtiments publics a été baissé** et les associations utilisatrices ont été sensibilisées pour aider la commune dans sa démarche.

- D'ici la fin du mandat, grâce à un partenariat entre la commune et le Sydec, tous **les candélabres bulles auront été remplacés par des lampadaires à LED**, plus économiques pour le budget communal et plus respectueux de l'environnement.
- Dans le même objectif, une étude a été demandée au Sydec pour procéder au **remplacement des projecteurs** qui éclairent les arènes, le fronton, le terrain de pétanque de l'avenue du Junka et le parking de la plage de l'Estacade.
- Un rendez-vous avec l'économiste de flux de MACS a permis à la commune de fixer des pistes de travail pour **réduire les consommations d'énergie des bâtiments communaux**. La réfection de la toiture du hall des sports démarrera ainsi avant l'été. Elle permettra l'installation de panneaux photovoltaïques. L'électricité produite sera soit autoconsommée, soit revendue sur le réseau.
- Les 5 bâtiments les plus consommateurs d'énergie ont par ailleurs été identifiés. Outre le hall des sports, il s'agit des ateliers municipaux, de la mairie, de la maison des clubs et de l'école. Un audit énergétique va être réalisé sur chacun d'eux afin d'**envisager des travaux de modernisation et de production d'énergie solaire**.



Mobilité

Pour les transports aussi, la municipalité et la communauté de communes réfléchissent à des solutions plus vertueuses.

- La commune est en train de **s'équiper de véhicules électriques** : une voiture sera par le comité d'animation et un véhicule de propreté.
- Pour 2024, afin de diminuer le coût de fonctionnement du petit train, la municipalité réfléchit à un **partage du véhicule** avec une autre commune, pour un usage en décalé. Elle aimerait également qu'il soit **électrique**.
- Pour optimiser la ligne Yego n° 3 (Soustons-Moliets) très faiblement utilisée, MACS a mis en place jusqu'au 8 avril, **un transport à la demande** qui se déclenche uniquement sur réservation (05 58 56 87 50 ou <https://tad.trans-landes.fr/register>) aux horaires habituels.



Économies d'eau

La ressource en eau s'amenuise. En Nouvelle-Aquitaine, on parle d'une réduction de 30 à 40 % de la disponibilité en eau potable dans les années à venir. La municipalité agit :

- **suppression des douches au niveau des plages** afin aussi de ne plus polluer l'eau avec les résidus de gel douche ;
- **arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires** pour l'entretien des espaces verts, avant que cela ne devienne une obligation ;
- **installation d'ici l'été de toilettes sèches** dans la plaine de jeux.

Baissez votre facture énergétique grâce à "rénoMACS"

La plateforme de rénovation énergétique "rénoMACS" est un service gratuit proposé par la communauté de communes. Il s'adresse aux propriétaires de maison qui souhaitent réaliser des travaux ou qui s'interrogent pour améliorer leur confort, faire baisser leur facture énergétique et augmenter la valeur de leur bien. Les conseillers accompagnent les particuliers sur la totalité du projet, au niveau des préconisations, du choix des intervenants et des possibilités d'aides financières.

Renseignements : <https://reno.cc-macs.org/>

LITTORAL

Une sécurité des plages renforcée

Vieux-Boucau met en place des dispositifs innovants pour prévenir les accidents sur la plage.

Depuis de nombreuses années, Vieux-Boucau figure parmi les communes qui proposent l'une des plus larges amplitudes d'ouverture de ses plages, avant et après saison.

2023 n'échappe pas à la règle.

À partir du 8 avril et jusqu'à fin juin, la baignade sera surveillée tous les week-ends sur la Grand'plage.



En semaine, elle reste aux risques et périls des usagers. "En avril, quand l'eau n'est pas encore très chaude, ça ne pose pas vraiment de problème, souligne Thomas Espil, élu en charge de la sécurité des plages. Mais en mai et en juin, nous sommes parfois confrontés à une certaine fréquentation du lundi au vendredi."

Même si la signalisation ne laisse aucun doute sur l'absence de surveillance et les dangers potentiels, cette situation interpelle les élus qui ont décidé de mettre en place **deux dispositifs innovants pour réduire les risques d'accident sur les plages.**



Des bornes d'appel

Chaque poste de secours (Grand'plage, plage des Sablères et plage du lac) est désormais équipé d'une borne d'appel. Tout au long de l'année, en l'absence de surveillance, ces boîtiers jaunes permettent une mise en relation directe avec les pompiers pour les alerter d'une situation dangereuse et déclencher une intervention.

Une patrouille des plages



De mai à octobre (hors juillet et août, période durant laquelle la baignade est surveillée tous les jours), une patrouille des plages arpentera le littoral boucalais en semaine. Constituée de trois agents, elle circulera à bord d'un véhicule de secours pour faire de la prévention auprès des usagers en leur rappelant les dangers de l'océan, la nécessité de respecter l'environnement et d'éventuels risques sanitaires liés à la baignade.

Elle pourra également recevoir des scolaires pour diffuser des messages de prévention, entretenir le matériel de secours, être en lien avec les écoles de surf et de sauvetage côtier... Son rôle n'est donc pas d'assurer la surveillance de la plage. Mais elle pourra bien sûr déclencher une intervention le cas échéant.

LE CALENDRIER DES MARÉES 2023

est disponible gratuitement à l'office de tourisme.



Protection du trait de côte

Des travaux de rechargement de la Grand'plage ont eu lieu à la mi-novembre. Ils ont permis le transfert de près de 3 500 m³ de sable depuis la plage de l'Estacade. Cette action, anciennement prise en charge à 100 % par la commune, est dorénavant réalisée dans le cadre du programme de gestion de la bande côtière qui a débuté en janvier 2022. À ce titre, elle est co-financée par l'État, la Région, le Département et la commune.

L'important stock de sable transféré a permis d'atténuer les effets de la houle lors des tempêtes de fin novembre. Il a notamment très bien joué son rôle de lutte contre les vagues, au droit des établissements de plages.

La protection du trait de côte s'est poursuivie début janvier, avec le traditionnel **dépôt des sapins de Noël sur la dune**. Une soixantaine d'arbres déposés par les Boucalaises et les Boucalais dans la benne installée près du lavoir, et le gros sapin communal (qui a été débité) ont ainsi trouvé une deuxième vie en fixant le sable sur la dune.

Enfin, chaque année en prévision de la saison, la commune installe des ganivelles pour canaliser les cheminements, éviter le piétinement de la végétation et la destruction de la dune.



Un parcours ludique autour du lac

Vous avez toujours tout voulu savoir sur la faune et la flore du lac de Port d'Albret ou sur l'histoire de sa création ? Réjouissez-vous : Amic va tout vous dévoiler ! Vous retrouverez cet adorable hippocampe sur les **9 panneaux ludiques d'information installés autour du lac.**

Financés par le Syndicat Intercommunal de Port d'Albret et issus d'un travail collaboratif réalisé dans le cadre du comité consultatif du lac, les 9 panneaux en bois sont en place depuis début février. Pour information, chaque panneau est doté d'un QR Code. Tous renvoient pour l'instant sur le site de l'office de tourisme. Mais dans la deuxième phase du projet, ils permettront d'accéder à des informations complémentaires, visuels, éléments sonores, traduction en différentes langues...

AU QUOTIDIEN

➤ Soutenez le conseil municipal des jeunes !



Les votes pour les projets qui seront financés dans le cadre du budget participatif citoyen des Landes sont en cours. Le conseil municipal des jeunes a déposé un dossier pour l'aménagement d'un parcours d'agilité nature dans la coulée verte. S'il est sélectionné par le public, le projet d'un montant de 25 000€ sera subventionné jusqu'à 80 % par le Conseil départemental.

Pour donner votre voix, rendez-vous sur le site internet <https://budgetparticipatif.land.es.fr> et votez pour le projet CMJ. Il porte le n° 20726. Tout le monde peut

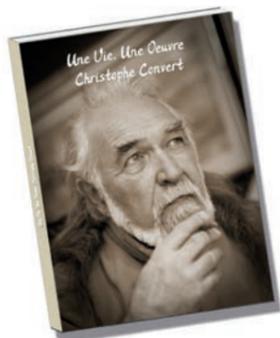
voter à partir de 7 ans. Vous avez jusqu'au 22 mars pour le faire. Les résultats seront dévoilés le 3 avril.

➤ Hommage à Christophe Convert

Tout juste un an après sa disparition, une exposition sera consacrée au peintre Christophe Convert du 8 au 20 avril prochain à la Galerie du Moisan. Dans le même temps, sortira "Une vie, une œuvre, Christophe Convert", un livre de 208 pages retraçant la carrière de l'artiste boucalais et présentant 120 de ses toiles.

Enrichi de témoignages de ses proches et de ses nombreux amis, ainsi que de textes de l'artiste lui-même, l'ouvrage est réalisé en autoédition. Afin d'aider à son impression, vous pouvez faire l'acquisition d'un (ou plusieurs !) exemplaire(s) en prévente, au tarif de 28 €. Vous pourrez ensuite les récupérer lors de la soirée hommage prévue le 8 avril à la galerie.

Formulaire de précommande : <https://forms.gle/hUrZRYyqMDESTGqJ9>



➤ Un triathlon international en octobre

Le groupe Challenge Family a choisi Vieux-Boucau pour accueillir sa 4e course française. Spécialisé dans l'organisation de triathlons géants à travers le monde entier (35 courses différentes dans 27 pays), il organisera la première édition du Challenge Vieux-Boucau les 21 et 22 octobre prochains. Après Montpellier, Fréjus et Cagnes-sur-Mer, c'est donc sur la côte sud des Landes que les triathlètes français et européens

pourront s'affronter cet automne.

Trois épreuves seront proposées : le Challenge middle distance (1.9 km de natation dans le lac, 90 km à vélo et 21.1 km de course à pied), l'Olympic distance (1.5 km de natation dans le lac, 40 km à vélo, et 10 km de course à pied) et la Kids race (pour les enfants de 6-9 ans et 10-13 ans).

Les inscriptions sont ouvertes : <https://challenge-vieuxboucau.com/> et plus de 200 personnes ont déjà réservé leur dossard. Mais jusqu'à 1 500 athlètes pourront concourir sur chacune des journées...

➤ L'abonnement à la médiathèque devient gratuit

La municipalité a décidé d'offrir à tous et à toutes l'abonnement à la médiathèque. Votre inscription vous permet ainsi de consulter et d'emprunter gratuitement 7 000 ouvrages, fonds régional, des magazines pour enfants et adultes, des livres audio, des DVD et des jeux de société.

Que ce soit pour découvrir les dernières nouveautés littéraires ou participer aux nombreuses animations gratuites organisées tout au long de l'année, il y a toujours une bonne raison de s'arrêter à la médiathèque municipale !

Renseignements 05 58 48 62 14 et mediatheque@vieuxboucau.fr

➤ Trois nouvelles œuvres sur le chemin de la Coustille

Dans le cadre de la fête de la Coustille du 6 au 12 février, 3 sculpteurs étaient en résidence dans la commune. Gibus, Phil Totem et Alain Bruneau ont réalisé des œuvres monumentales en bois flotté que vous pouvez admirer le long du Mail côté sud. Elles rejoignent les œuvres des précédents festivals pour un parcours artistique qui vous mène le long du Moisan jusqu'au barrage.



➤ Travaux en cours

Plusieurs projets sont en cours de réalisation ou sur le point de commencer dans la commune :

- fin du chantier pluvial depuis Not jusqu'au Moisan ;
- troisième phase de l'aménagement de l'avenue Junka ;
- réfection de la toiture du hall des sports et installation de panneaux photovoltaïques ;
- reconstruction de la garderie.

➤ Participez au prix du polar jusqu'au 12 mai

Organisé par la Médiathèque des Landes, en partenariat avec la commune de Vieux-Boucau, la 3e édition du Prix du Polar se met au vert propose aux lecteurs et aux lectrices de voter dans les catégories "Adultes" et "Jeunes" (14-18 ans) pour les titres qui ont été sélectionnés par le réseau des médiathèques des Landes.

5 romans sont en compétition dans la catégorie "Adultes" et 4 dans la catégorie "Jeunes". Les titres sont disponibles à la médiathèque ou au format numérique sur le site <https://www.medialandes.fr/> où vous trouverez tout le détail de l'opération. Vous avez jusqu'au 12 mai 2023 pour les lire et voter en ligne pour votre préféré.

La remise des prix se fera le 17 juin à 18 h à la Maison des clubs en présence des 2 auteurs ou autrices qui auront remporté le plus de votes.

➤ Cabas de tri

Les personnes n'ayant pas pu récupérer leurs cabas de tri lors des distributions organisées les 14 et 28 janvier, en partenariat avec le Sitcom Côte Sud, peuvent venir les retirer en mairie. 3 sacs vous seront remis pour vous aider à trier vos emballages plus facilement : un vert pour le verre, un jaune pour le plastique, le métal et les briques alimentaires et un bleu pour les papiers et cartonnets.

➤ Fibre optique

La fibre optique est en cours de déploiement dans la commune. Le Sydec s'est engagé pour un accès à tous les habitants d'ici la fin 2023.

VIEUX-BOUCAU PRATIQUE

NUMÉROS D'URGENCE / Pompiers : 18 – SAMU : 15 – Gendarmerie : 17

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h

Mairie - 40480 VIEUX-BOUCAU PORT D'ALBRET
Téléphone : 05 58 48 13 22

Courriel : mairie@vieuxboucau.fr - www.vieuxboucau.fr

facebook <https://www.facebook.com/Vieux.Boucau>

